



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**2010.294**

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE  
MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2009**

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et adopté



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation  
- Informatique et RRH  
Direction du Budget

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 12/04/10

-----  
**RAPPORTEUR** : M. Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique** : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

**OBJET** : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE  
MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2009 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'exercice budgétaire 2009 s'est déroulé conformément aux grandes lignes définies dans le débat d'orientations budgétaires.

Alors qu'au niveau national le recul du PIB est estimé à 2,2 % pour l'année 2009, soit le recul le plus important depuis la deuxième Guerre Mondiale, la ville d'Aix-en-Provence continue d'afficher une situation financière saine.

En témoigne le compte administratif qui vous est présenté et qui se caractérise par :

1. La diminution du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal trois taxes qui mesure la pression fiscale exercée sur les ménages.
2. La poursuite de la politique de désendettement de la Ville engagée dès 2001 et qui a abouti à une réduction de 22,4% de l'encours de la dette entre 2003 et 2009.
3. Une capacité d'autofinancement accrue malgré l'absence de recours au levier fiscal
4. Une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement

**2010.294 - COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE  
MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2009**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 54</b>
<b>Présents</b>	<b>: 49</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 54</b>
<b>Pour</b>	<b>: 41</b>
<b>Contre</b>	<b>: 13</b>

**Ont voté contre**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

### La section de fonctionnement:

L'année 2009 se caractérise par une amélioration des recettes réelles de fonctionnement, due principalement à la revalorisation de la Dotation Globale de Fonctionnement liée au dernier recensement de population ainsi qu'à la rééligibilité de la Ville en 2009 à la Dotation de Solidarité et de Cohésion Sociale. En revanche, certaines recettes comme le reversement du produit des jeux et les droits de mutation laissent apparaître les séquelles de la crise économique.

Les recettes réelles de fonctionnement ont par ailleurs enregistré des opérations neutres budgétairement, telle que le loyer unique de 3 Millions d'euros perçus de l'EHPAD et reversés à l'Hôpital d'Aix, en contrepartie des impenses d'entretien de l'ancien hôpital.

Les dépenses de fonctionnement demeurent relativement stables, notamment les dépenses de personnel. La Ville a par ailleurs réalisé une économie de plus d'un million d'euros sur les intérêts de la dette, grâce à une gestion dynamique qui a permis de bénéficier de taux de marché historiquement bas.

Il en a résulté une nette amélioration de l'épargne brute et par conséquent de l'autofinancement.

### La section d'investissement :

En recettes réelles, la section d'investissement bénéficie de l'apport lié au FCTVA supplémentaire qui a permis notamment de compenser la baisse des subventions d'équipement (les financements du contrat de plan U3M étant moins importants qu'en 2008) et d'améliorer l'autofinancement des investissements.

On observe un taux de réalisation des investissements moins important qu'en 2008 qui s'explique par le décalage de certaines grosses opérations d'investissement dû à la rupture qu'a entraînée en plein milieu de l'année 2009 l'organisation des élections municipales, qui a différé des procédures d'appel d'offre. Le retard opéré dans la mise en place des marchés de travaux a retardé le paiement des premières situations de travaux et par conséquent a différé le mandatement des factures de travaux, sachant que la clôture comptable en investissement est intervenue début décembre. Les investissements non réalisés ont donc augmenté les reports effectués sur 2010, lesquels s'élèvent à plus de 9 millions d'euros.

Je vous propose maintenant, Mes Chers Collègues, d'examiner successivement :

- I – Les recettes et les dépenses de fonctionnement dont dépend le résultat de gestion
  
- II – Les recettes et les dépenses réelles d'investissement qui permettent de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement
  
- III – Le solde de clôture qui prend en compte les restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes
  
- IV - L'évolution de la situation financière de la commune

## I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### *A/ Les recettes réelles de fonctionnement*

Prévues pour un montant de **177 341 520 €**, (hors excédent 2008 reporté) elles ont été réalisées à hauteur de **181 242 075 €**.

Les opérations d'ordre ont représenté, quant à elles 3 026 808 €.

Par agrégats et en milliers d'euros, les recettes réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :

RECETTES	2008		2009		EVOLUTION 2008 / 2009
	En Milliers d'Euros	En part relative	En Milliers d'Euros	En part relative	
<i>Fiscalité directe (dont reversement de Taxe professionnelle par la CPA)</i>	102 643	60 %	107 261	59 %	+4,50 %
<i>Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)</i>	29 190	17 %	30 787	17 %	+5,47 %
<i>Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)</i>	19 217	11 %	17 404	10 %	-9,43 %
<i>Recouvrement subventions participations</i>	5 646	3 %	7 258	4 %	+28,55 %
<i>Autres produits (produits d'exploitation domaniaux et cessions d'actifs) dont cessions</i>	15 203 1 400*	9 %	18 532 1 224*	10 %	+21,90 %
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>171 898</b>	<b>100 %</b>	<b>181 242</b>	<b>100 %</b>	<b>+5,43 %</b>

### Poste fiscalité directe (dont reversement de la Taxe professionnelle par la CPA)

Le poste fiscalité directe dont reversement de la Taxe professionnelle de la CPA s'établit à 107 260 624 € en 2009 .

Il se décompose comme suit :

	2 008	2 009	% évolution 2008/2009
Contributions directes	60 127 319	62 265 176	3,56%
Attributions de compensation	24 914 371	24 950 188	0,14%
Dotation de Solidarité Communautaire	17 601 249	20 045 260	13,89%
<b>TOTAL</b>	<b>102 642 939</b>	<b>107 260 624</b>	<b>4,00%</b>

On observe la poursuite d'une évolution dynamique de la base fiscale de +3,56% liée à l'évolution des bases fiscales par le biais du coefficient de revalorisation forfaitaire de 2,5% , à l'élargissement physique des bases ainsi qu'au travail constant d'optimisation de l'assiette effectué par la Ville.

L'augmentation de la Dotation de Solidarité Communautaire est liée à la prise en compte des rôles supplémentaires reversés par la CPA.

### Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)

Les dotations et compensations ont été perçues en 2009 à hauteur de 30 787 186 €.

Contrairement à l'année 2008, ce poste a augmenté de +5,47%:

- La DGF a sensiblement progressé de 23 795 175 € en 2008 à 25 069 771 € en 2009, soit un gain de 1 274 596 €. Ceci est directement lié à l'effet de l'accroissement de population résultant du dernier recensement puisque la DGF est attribuée en fonction du nombre d'habitants.
- La Ville a perçu en 2009, 1 519 143 € au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine du fait de sa rééligibilité à cette dotation, alors qu'en 2008, elle n'avait perçu que 595 585 €, année de sortie de son éligibilité.
- La compensation au titre de la taxe professionnelle continue de baisser en 2009, avec un montant perçu de 1 349 818 € soit un écart de 554 650 €.

Pour mémoire nous avons bénéficié de 1 904 468 € en 2008 et de 2 303 408 € en 2007.

#### Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)

Le poste des impôts indirects subit quant à lui une érosion de son montant : 17 404 459 € en 2009 contre 19 216 595 € en 2008, soit une baisse de 1 807 136 €

Cette situation est liée à :

- la poursuite de la baisse du produit des jeux :
  - 7 500 371 € en 2009
  - 8 277 188 € en 2008
  - 9 660 179 € en 2007
  - soit une baisse cumulée de plus de 2 Millions d'euros depuis 2007.
  
- une baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation :
  - 5 760 897 € en 2009
  - 7 101 908 € en 2008
  - 7 820 031 € en 2007soit une baisse cumulée d'environ 2 millions d'euros depuis 2007.

la taxe sur l'électricité reste stable à 3 076 956 € (2 898 316 € en 2008).

#### Recouvrement des subventions et participations

Ce poste évolue de 5 645 663 € en 2008 à 7 258 194 € en 2009.

Cette augmentation est liée notamment à l'intégration sur ce poste de nouvelles recettes:

- 541 248 € de la compensation de la CPA liée à la suppression du Fonds Départemental de TP que percevait précédemment la Ville pour Micro-Electronic.
- le paiement des frais repas facturés par la Ville au Délégué des crèches (Les Petits Chaperons Rouges), soit 524 561 € en 2009. La Ville reverse par ailleurs le paiement de repas à la Caisse des Ecoles, les repas provenant de la cuisine centrale.



### Autres produits (produits d'exploitation domaniaux) et cessions d'actifs.

L'évolution du poste « Autres produits » de 21,89 % est liée principalement à l'apport d'une recette exceptionnelle, correspondant au versement du loyer unique de 3 000 000 € perçue dans le cadre du bail emphytéotique pour la création d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) dans les locaux de l'ancien hôpital, laquelle recette ayant été reversée à l'Hôpital d'Aix pour le dédommager des impenses d'entretien des bâtiments.

Les produits d'exploitation provenant des régies se stabilisent à 6 682 606 € en 2009 (6 625 722 € en 2008) et représentent donc 4,16 % des recettes réelles de fonctionnement.

Parmi les recettes d'exploitation:

- le rôle des terrasses a évolué de 2 130 540 € en 2008 à 2 319 835 €
- le produit du stationnement voirie est passé de 3 316 685 € en 2008 à 3 191 459 € en 2009.

B/ Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles se montent à 160 448 013 € dont 1 469 251 € d'engagements de dépenses ayant donné lieu à service fait mais non facturées au 31 décembre 2009 et rattachés à l'exercice.

Les dépenses d'ordre, qui constituent des recettes d'ordre de la section d'investissement, participent à la constitution de l'autofinancement brut, pour un montant de 6 720 094 €. Elles sont liées principalement aux amortissements (5 387 559 €) et aux écritures liées aux cessions d'actifs (1 332 535 €).

**Par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des masses de dépenses réelles réalisées s'établit ainsi qu'il suit :**

**TABLEAU COMPARATIF**

DÉPENSES	2008		2009		ÉVOLUTION
	EN MILLIERS D'EUROS	En part relative	EN MILLIERS D'EUROS	En part relative	
<i>Frais de personnel</i>	86 498	55,77	87 982	54,84	+1,72 %
<i>Subventions, participations et contingents *sans crèches</i>	34 655	22,34	31 819 4 847	19,83	-8,18 %
<i>Frais financiers</i>	5 044	3,25	3 953	2,46	-21,63 %
<i>Autres dépenses courantes de fonctionnement</i>	28 908	18,64	36 694	22,87	+26,93 %
<b><i>Total dépenses réelles de Fonctionnement</i></b>	<b>155 105</b>	<b>100,000</b>	<b>160 448</b>	<b>100,00</b>	<b>+3,44 %</b>

## Frais de personnel

Le poste frais de personnel est le premier poste de dépenses de fonctionnement. Il se caractérise cette année par une évolution de +1,72 %. (+2,29 % en 2008 et + 4,25 % en 2007).

L'année 2009 a été impactée par la revalorisation de la valeur du point de + 0,8 % étalée sur l'année ainsi que la revalorisation des tickets restaurants.

## Subventions, participations et contingents

Réalisé pour un montant global de 31 818 826 € , l'évolution à la baisse de plus de 8 % par rapport à 2008 est liée principalement au fait que les crèches ne sont plus payées en subventions mais en prestations de services depuis la nouvelle délégation de service public attribuée aux Petits Chaperons Rouges.(4 847 500 € en 2009).

Ce poste se décompose en 4 grandes catégories:

1. Les contingents et participations obligatoires : 11 865 693 € (11 526 248 € en 2008)

Dont :

- contingent incendie: 10 213 955 € (9 877 379 € en 2008)

- les participations aux enseignements privés 1er degré: 1 040 886 €

2. Les subventions versées aux organismes publics : 7 192 726 € (6 504 942 € en 2008)

Dont:

- OMT : 1 600 000 €

- OMT Exposition Picasso: 497 284 €

- Caisse des écoles : 488 942 €

CCAS : 4 600 000 €

3. Les subventions versées aux associations : 12 396 836 €

Les subventions versées aux associations en 2008 s'élevaient à 15 959 615 € dont 4 098 680 € de subventions à l'association des crèches, soit un montant net (sans les crèches ) de 11 860 935 €. A périmètre constant, les subventions versées aux associations ont augmenté de 4,52%.

Parmi les plus importantes, on peut citer:

- Le Festival International de musique: 1 267 000 €
- Théâtre du Jeu de Paume: 900 000 €
- Théâtre Danse Littérature: 1 092 633 €
- Centre Chorégraphique Preljocaj: 325 000 €
- Clubs conventionnés : 1 496 000 €

4. Les subventions exceptionnelles : 363 571 €

#### Frais financiers

La baisse de plus de 21% de ce poste par rapport à 2008 s'explique par la réorientation des emprunts sur des taux indexés pour profiter des taux historiquement bas constatés en 2009, ceci grâce à une gestion dynamique de la dette.

#### Autres dépenses courantes de fonctionnement.

L'augmentation de plus de 26 % (environs + 7 M€ ) sur ce poste est lié à 2 facteurs:

- l'inclusion du paiement de la Délégation de Service Public des Crèches sur un compte de prestation de service (et non plus en subventions) : 4 847 500 €
- le paiement de l'annulation du titre de recette des thermes de 2 500 220 €

Hormis ces écritures, le poste de dépenses courantes des services se stabilisent à environ 29 Millions d'euros grâce à une gestion rigoureuse des services.

#### C/ Les résultats de l'exercice

L'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 20 794 063 €.

Elle permet de couvrir le remboursement de la dette en capital, soit 15 316 547 €, ce qui est supérieur aux normes de solvabilité exigées.

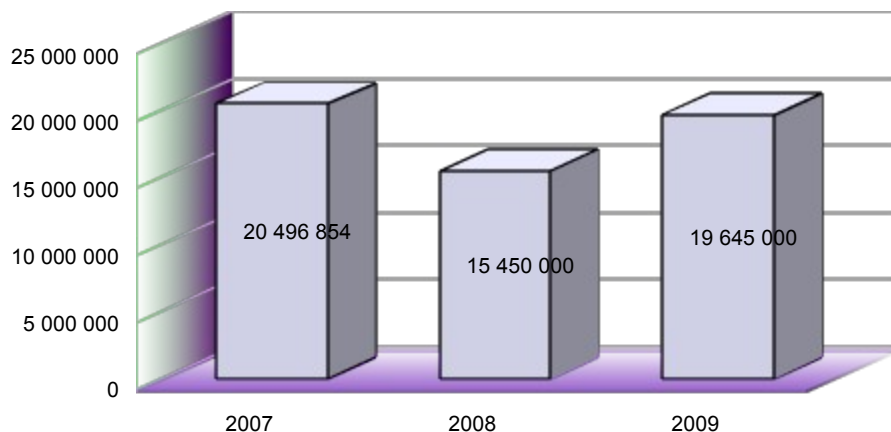
Le résultat comptable de l'exercice qui correspond à [(recettes réelles + recettes d'ordre)] – [(dépenses réelles + dépenses d'ordre)] s'élève à 17 100 777 €.

Le résultat global de fonctionnement qui s'obtient en ajoutant au résultat comptable la reprise des excédents antérieurs (3 526 885 €) est arrêté à la somme de 20 627 662 €.

*D/ L'autofinancement*

La capacité d'autofinancement brut (CAF) qui se définit comme étant l'addition du résultat comptable de l'exercice ( 17 100 777 €) et des dotations aux amortissements et provisions (5 387 559 €) nettes de reprises ( 2 843 072 €) s'établit à 19 645 264 €.

**Capacité d'autofinancement brut en M€**



L'amélioration de la capacité d'autofinancement brut en 2009 est liée à la croissance de l'épargne brute.

## **II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

### *A/ Les recettes réelles d'investissement*

Prévues pour un montant total de 55 796 952 € en mouvements réels auxquels il convient d'ajouter 12 731 084 € d'affectation du résultat de l'exercice 2008 , elles ont été réalisées pour 41 701 309 €, soit un taux de réalisation global de 74,74%.

#### **Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement**

<b>RECETTES</b>	<b>EN MILLIERS D'EUROS</b>		<b>TAUX DE REALISATION</b>
	<b>PREVU</b>	<b>REALISE</b>	
Subventions d'équipement	4 127	2 590	62,77 %
Participations (FCTVA, amendes de police taxes d'urbanisme)	9 450	15 624	165,33%
Emprunts	35 360 (dont 10 360 de CLTR)	22 265 (dont 10 265 de (CLTR)	62,97%
Mouvements financiers	3 084	1 222	39,63%
Solde du produit des cessions d'immobilisations	3 776		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>55 797</b>	<b>41 701</b>	<b>74,74%</b>

## Subventions d'équipement

Les principales subventions perçues sont les suivantes:

Etat:

- Logis du bras d'or 758 634 €
- Crèche de la Duranne 204 000 €
- CPER 164 743 €
- Maison des associations 99 425 €

Région:

- Centre social La Provence 123 138 €
- Logis du bras d'or 71 781 €

Département:

- Carrière de Bibemus 89 847 €
- Crèche de Célongy 52 320 €
- Ecole La Mareschale 47 930 €

Enfin, un certain nombre d'autres opérations ont bénéficié d'un cofinancement de la Communauté du Pays d'Aix :

- Gymnase Louison Bobet 229 240 €
- Rue du Docteur Aurientis 106 605 €
- Villa Aubergier 144 055 €
- Aménagement modes doux 41 806 €
- Avenue Malacrida 45 000 €

### Participations, FCTVA, amendes de police, taxes d'urbanisme

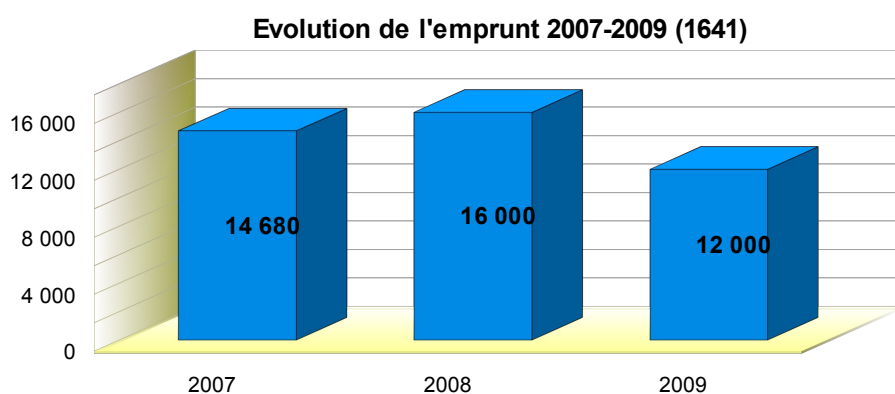
Le poste participations a sensiblement augmenté en raison du versement du FCTVA n-1 attribué à la Ville dans le cadre du plan de relance, en plus du FCTVA n-2.

Le produit des amendes de police s'élève à 4 023 593 € contre 3 666 349 € en 2009, année où il avait nettement baissé par rapport aux exercices antérieurs .

Les taxes d'urbanisme se sont élevées à 1 346 249 €, en augmentation de 487 818 € par rapport à 2008 .

### L'emprunt

L'emprunt réalisé s'est élevé à 22 265 000 €, dont 12 000 000 € d'emprunt traditionnel, 10 265 000 € de CLTR (contrat revolving avec options de tirage).



### Les mouvements financiers.

Prévus pour un montant de 3 084 471 € , ils ont été réalisés à 1 222 302 €, en raison d'un refinancement d'emprunt non réalisé.



## B/ Les dépenses réelles d'investissement

Prévues pour un montant de 76 065 247 € en mouvements réels, elles ont été mandatées à hauteur de 59 387 021 €, soit un taux de réalisation global de 78,07 %.

### Taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

DEPENSES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
<i>Travaux acquisitions et études (comptes 20, 21, 23)</i>	46 949	31 476	67,04 %
<i>Remboursement de la dette</i>	26 680	25 581	95,88%
<i>Mouvements financiers (refinancements d'emprunts, avances de trésorerie)</i>	2 436	2 330	95,60%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>76 065</b>	<b>59 387</b>	<b>78,07%</b>

#### Travaux, acquisitions, études

Prévues pour un montant de 46 949 197 €, les dépenses d'équipement réalisées pour un montant de 31 475 840 € sont réparties en travaux globalisés, en projets structurants et en opérations faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Les travaux globalisés ont été réalisés à hauteur de 15 446 024 €

Parmi les principales réalisations :

- Frais d'études 409 350 €
- Aménagements de terrains 1 323 478 €
- Travaux dans les bâtiments 5 759 077 €
- Réseaux de voirie et installations de voirie 3 322 637 €
- Réseaux d'assainissement (pluvial) 563 644 €
- Réseaux câblés 151 645 €
- Réseaux d'électrification 306 198 €
- Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique 1 270 580 €

**Les projets structurants** ont été réalisés à hauteur de 4 327 979 €, dont :

● Subventions d'équipement (notamment Festival International de Musique, EPHAD, Théâtre du Jeu de Paume, Fondation Vasarely, secteur sauvegardé, théâtre Danse Littérature, réseaux SMED)	3 692 827 €
● Installation générale, agencements, aménagements de constructions (Crèche Célony, COSEC Arc de Meyran, Les petits chaperons rouges, vidéo surveillance...)	374 376 €
● Réseaux et installations de voirie, signalisation verticale, circulation	85 559 €
● Eclairage public	76 135 €
● Autres	99 082 €

**Les investissements faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle** ont été réalisés à hauteur de 11 701 837 €. (16 467 306 € prévu)

Parmi les principales réalisations, citons :

● Frais d'études	347 507 €
● CPER	657 507 €
● Les petites soeurs des pauvres (CPER)	2 229 336 €
● Terrain de Rugby du stade M. DAVID	428 689 €
● Centre d'hébergement H. Dunant	196 668 €
● Gymnase Louison Bobet	514 912 €
● Interventions patrimoine travaux d'urgence	164 853 €
● Transformation maternelle des Lauves	216 578 €
● Avenue Malacrida	164 423 €
● Forum des Cardeurs	791 441 €
● Rue du Docteur Aurientis	197 545 €
● Voie nouvelle Célony	515 218 €
● Cité du Livre	113 572 €
● Ruisseau Le Berthouniou	240 540 €
● Crèche de la Duranne	478 955 €

- Terrain Tir à l'arc 225 040 €
- Travaux ZAC Sextius-Mirabeau 2 990 000 €
- Réserves foncières 353 200 €

A côté de ces 31 475 840 € de dépenses d'équipement financés par la commune, il convient de prendre en considération les investissements réalisés sur notre territoire par nos partenaires traditionnels que sont les Services des Eaux et Assainissement dotés d'un budget annexe, la Communauté du Pays d'Aix .

Investissements financés par les budgets annexes

- Service des Eaux 2 838 568 €
- Service de l'Assainissement 11 103 204 €
  - dont:
  - construction de la nouvelle station d'épuration Ouest 2 300 000 € HT
  - Construction du nouveau bâtiment d'exploitation de la STEP de la Pioline 1 300 000 € HT
  - construction de l'usine OVH (traitement des boues par oxydation par voie humide) 2 460 000 € HT

**Total 13 941 772 €**

Investissements réalisés par la CPA sur le territoire de la Commune d'Aix-en-Provence

OPERATIONS VOTEES	N° OPERATION	CREDITS DE PAIEMENT 2009	REALISATIONS 2009
Aix RN8 – Tranche 1	513	20 000	
Aire accueil Gens du voyage Aix-en-Provence	702	15 000	14 986
ANRU Aix	714		
ESR Aix	799		
Pôle d'activités Aix – Programme 2005	305	5 661	2 711
Pôle d'activités Aix – Programme 2007	305A2	100 000	81 393
POLE ACTIVITE AIX 2008 – Rue de Montricher	305AP2008-5	521 157	259 259
Pioline nouvel accès	3 502	536 743	18 604
Réhab. ZA Pioline – Avenue du Vair	350	166 000	138 964
POLE ACTIVITE AIX 2009	305	10 000	
Salle de spectacles	406	377 179	377 179
Réserves + ateliers musée Granet+ Musée Granet	418	2 044 972	1 357 747
	449		
	448		

Aix Parc Relais 3 Sautets	635	60 000	3 483
Aix Parc Carcassonne	617	25 922	8 022
Aix Gare Routière	630	1 092 991	596 480
<b>OPERATIONS VOTEES</b>	<b>N° OPERATION</b>	<b>CREDITS DE PAIEMENT 2009</b>	<b>REALISATIONS 2009</b>
Aix Couloir Bus	643	937 821	721 983
Aix Plan Aillane	652	486 685	158 068
	615		
Aix Elevation Parc Krypton	657	102 751	48 630
Aix Couloir Bus RD9 – A51	665	50 000	7 475
La Calade	411	35 000	7 082
Aix Parc Relais Sisteron	629	300 000	34 018
Fondation Vasarely	457	50 000	25 000
Patios Bois de l'Ausne	454	899 339	528 667
	449		
CFA Ste Victoire	416	371 701	168 238
Centre Chorégraphique Nationale	449	868 129	519 810
Théâtre de la Fonderie	473	33 000	24 052
Quartier de l'enfant	313	41 000	39 970
<b>TOTAL</b>		<b>9 283 051</b>	<b>5 141 821</b>

**Au total, les dépenses d'équipements réalisées en 2009 sur le territoire communal par la Ville et ses partenaires évoqués ci-dessus représentent un montant global de 50 559 433 €.**

Remboursement de la dette :

Le remboursement de la dette en capital s'élevant à 25 581 547 € ,est inférieur aux nouveaux emprunts réalisés à hauteur de 22 265 000 €, ce qui traduit la poursuite du désendettement de la Ville.

*C/ Les résultats de la section d'investissement*

Le solde des opérations d'investissement laisse apparaître un besoin de financement complémentaire de 9 052 143 € tel qu'exposé dans le tableau suivant :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles de l'exercice	59 387 021€	41 701 309 €
Opérations d'ordre de l'exercice	7 855 983 €	11 549 269 €
<b>TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE</b>	<b>67 243 004 €</b>	<b>53 250 578 €</b>
Affectation de l'exercice 2008		12 731 084 €
Reprise du déficit de l'exercice 2008	7 790 801 €	
<b>OPERATIONS BUDGETAIRES TOTALES</b>	<b>75 033 805 €</b>	<b>65 981 662 €</b>
<b>Besoin de financement complémentaire</b>		<b>9 052 143 €</b>

### **III – DETERMINATION DU SOLDE DE CLÔTURE**

Selon l'instruction M 14, les résultats de l'exercice doivent prendre également en compte le solde des opérations d'investissement restant à réaliser.

#### A/ Les restes à réaliser

Il s'agit :

#### **En dépenses :**

↳ des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2009 = 9 220 998 ,64 €

#### **En recettes :**

↳ des recettes certaines non encore encaissées = 2 020 663,38 €

Ces restes à réaliser, en recettes comme en dépenses, se répartissent par chapitre comme suit :

		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section d'Investissement (Total)</b>			
900	Sces Gén. Des Admin. Pub. Locales	1 575 324,94€	4 000 ,00€
902	Enseignement Formation	337 255,39 €	324 452,00€
903	Culture	833 193,27 €	123 984,70 €
904	Sports et Jeunesse	1 797 060,22 €	698 000,00 €
905	Interventions sociales et Santé	131 077,83 €	60 000,00 €
906	Famille	44 180,21 €	100 800,00 €
908	Aménagement et Sces Urbains, Envir.	4 496 917,59 €	709 426,68 €
909	Action Economique	5 989,19 €	
<b>TOTAL</b>		<b>9 220 998,64 €</b>	<b>2 020 663,38 €</b>

Le solde de ces restes à réaliser s'établit donc à 7 200 335,26 € en dépenses.

## B/ Le solde net de clôture

Il s'établit de la manière suivante :

<i>Excédent antérieur de fonctionnement</i>	3 526 885 €
<i>Solde d'exécution de la section de fonctionnement</i> (résultat comptable)	17 100 777 €
<b>RÉSULTAT COMPTABLE CUMULÉ</b>	<b>20 627 662 € (A)</b>
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement</i>	<b>- 9 052 143 € (B)</b>
	(besoin de financement)
<b>Solde net global de clôture (A-B)</b>	<b>11 575 519 €</b>

De ce solde net de clôture, il convient de déduire le solde des restes à réaliser de la section d'investissement, soit 7 200 335 € pour déterminer le résultat disponible pour l'exercice 2009 qui s'établit à 4 375 184 €.

## **IV - ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Cette analyse permet d'appréhender la situation financière de la commune et les grandes tendances d'évolution.

En raison de la technicité de la matière, il ne semble pas inutile de rappeler quelques définitions :

**Le coefficient d'autofinancement courant** : il est égal à la somme des charges de fonctionnement hors dotations aux amortissements et du remboursement du capital rapportés aux produits de fonctionnement, les opérations comptables relatives aux cessions d'actif n'étant pas prises en compte.

**Le ratio de rigidité des charges structurelles** : il est égal à la somme des charges de personnel, des contingents et participations et des charges d'intérêts rapportée aux produits de fonctionnement hors cessions d'actifs.

**Le surendettement** (*stock de la dette au 31/12 / recettes courantes de fonctionnement*) : ce ratio est un indicateur de niveau de la dette ramené aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs.



**Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal** : ce ratio mesure le niveau effectif de la pression fiscale sur les ménages en comparant les produits fiscaux réellement perçus au produit fiscal potentiel de la Commune. Ce niveau de produit fiscal potentiel est obtenu en appliquant aux bases d'imposition brutes de chacune des taxes communales, le taux moyen national de ladite taxe.

**Grille d'analyse de la situation financière de la commune**

	<b>NORME INDICATIVE NATIONALE qui doit être</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT</b> (Dépenses fonctionnement - amortissements + remboursement du capital / recettes courantes de fonctionnement)	<b>Inférieur à 1</b>	0,99	0,96	0,97	0,99	0,98
<b>RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES</b> (personnel + contingents et participations + charges financières / recettes courantes de fonctionnement)	<b>Inférieur à 0,58</b>	0,57	0,559	0,587	0,607	0,579
<b>SURENDETTEMENT</b> (stock de la dette au 31/12 / recettes courantes de fonctionnement)	<b>Inférieur à 100 %</b>	76 %	70 %	68%	72%	65%
<b>COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (3 TAXES)</b> (prélèvement effectué /prélèvement selon taux moyens nationaux)	<b>Inférieur à 1</b>	1,00	0,999	0,991	0,986	0,983

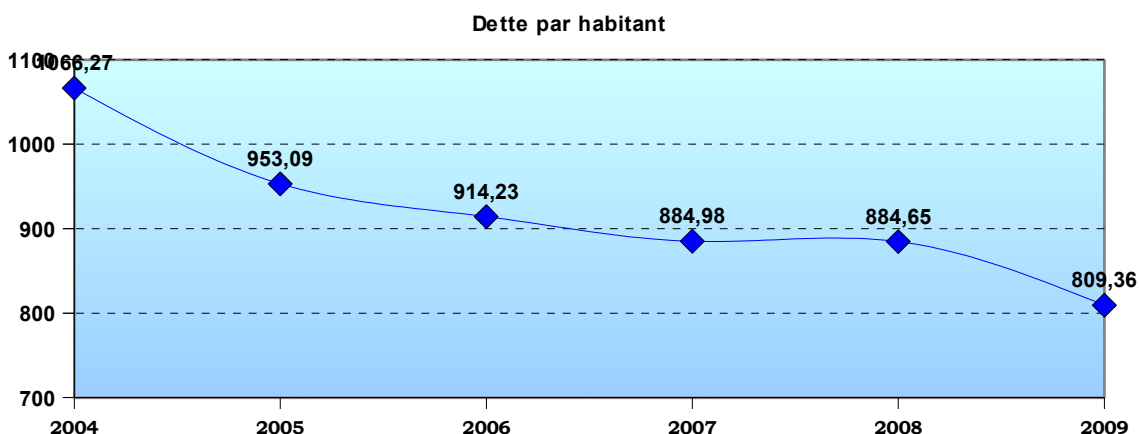
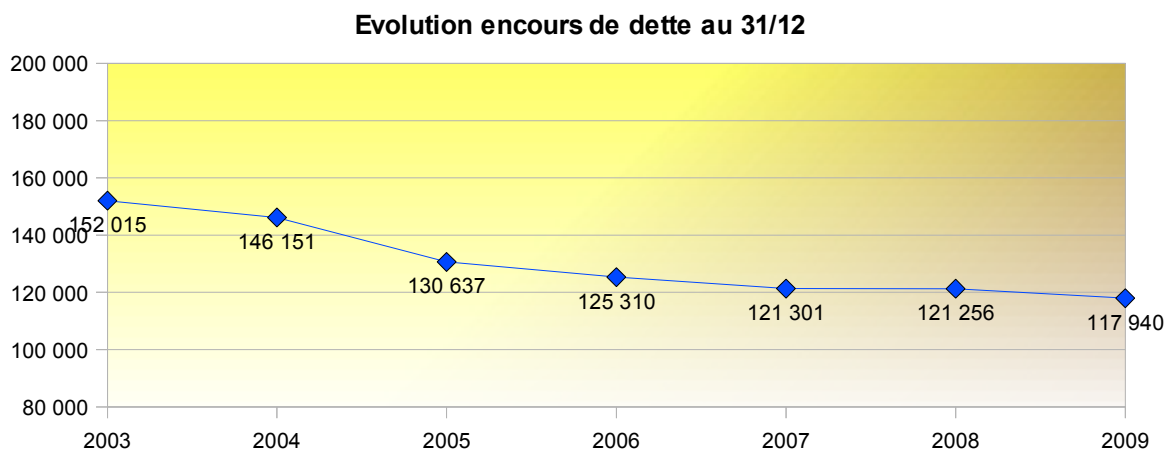
L'amélioration du coefficient d'autofinancement courant est liée principalement à l'augmentation des recettes courantes de fonctionnement.

De même, le ratio de rigidité des charges structurelles traduit la part des dépenses incompressibles, et notamment les dépenses de personnel, par rapport aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs. Si le cumul des postes personnel, contingents, participations et charges financières s'est globalement stabilisé, l'évolution des recettes courantes a permis d'améliorer également ce ratio.

La poursuite de l'amélioration du ratio du stock de la dette sur recettes courantes de fonctionnement (hors cessions d'actifs) traduit notre souci de maîtriser notre endettement, dans un environnement à taux fiscaux maintenus (cf. courbe état de la dette par habitant)

L'évolution du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal traduit une baisse de la pression fiscale. Ce coefficient, inférieur à 1, indique que l'effort fiscal demandé au contribuable aixois est inférieur à la moyenne nationale.

Les tableaux suivants retracent, sous forme de courbes, l'évolution de certains postes particuliers.



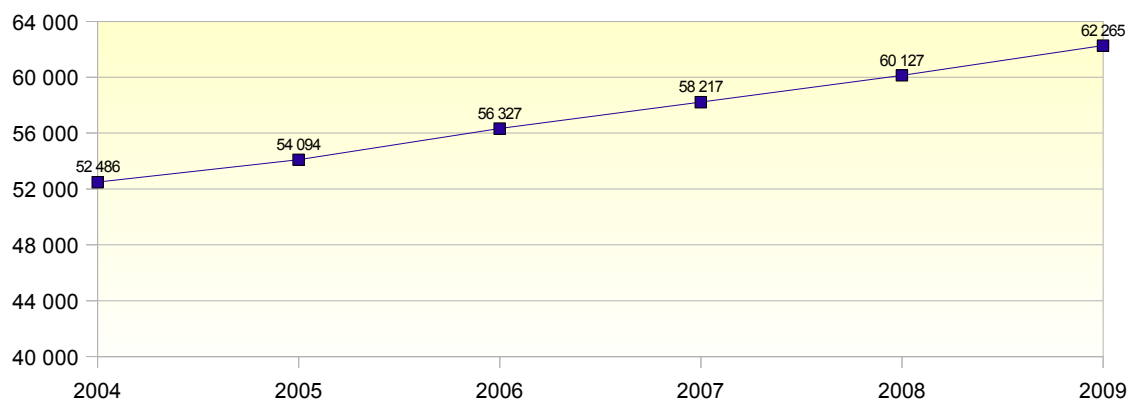
### Encours / épargne brute

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Encours de dette au 31/12</b>	132 015	146 151	130 637	125 310	121 301	121 256	117 940
<b>Epargne brute</b>	19 925	22 259	21 119	23 236	20 507	15 404	19 608
<b>Encours / épargne brute</b>	7,6	6,6	6,2	5,4	5,9	7,9	6,0

Le ratio de l'encours de la dette sur l'épargne brute correspond au nombre d'années nécessaires pour le remboursement intégral de la dette.

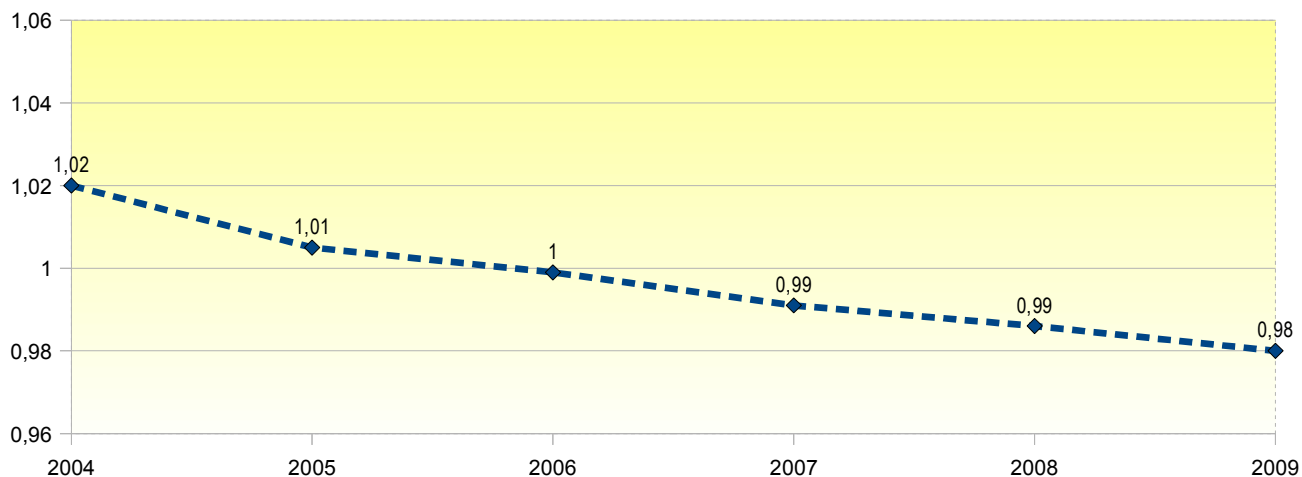
Avec un ratio de 6 la ville est placée en situation particulièrement favorable sachant que la moyenne se situe entre 10 et 12 et que le seuil d'alerte se déclenche à partir d'un ratio de 15.

### Produit de la fiscalité directe locale (en milliers d'euros)



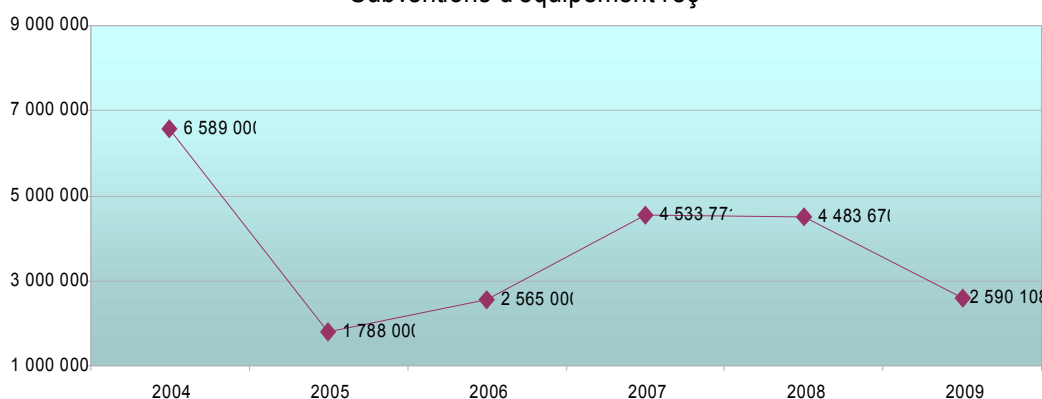
Les produits de la fiscalité directe locale sont en hausse régulière, grâce à l'effet conjugué du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases, de l'apport de produits liés aux nouveaux habitants et de l'action d'optimisation de l'assiette effectuée par le service fiscalité de la Ville, sachant que les taux des impôts ménages (taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti) n'ont pas augmenté depuis une dizaine d'années.

**Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal**



L'évolution régulière à la baisse de ce coefficient révèle une diminution de la pression fiscale.

**Subventions d'équipement reçues**



Compte tenu de ces indications, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

**1/ APPROUVER** les opérations comptables.

**2/ CONSTATER** l'excédent global de la section

de fonctionnement qui s'élève à :

20 627 662,00 €

**3/ CONSTATER** le besoin de financement de la section

d'investissement qui s'élève à :

9 052 143,00 €

**4/ APPROUVER, par chapitre,** les restes à réaliser

en dépenses qui s'élèvent à :

9 220 998,64 €

**5/ APPROUVER, par chapitre,** les restes à réaliser

en recettes qui s'élèvent à :

2 020 663,38 €